



AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT 2025-03
PROGRAMME D'AIDE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT – EAU POTABLE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Stéphanie Hinse, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Célestin à l'effet :

QUE l'adoption du règlement 2025-03 - *Programme d'aide en matière d'environnement – eau potable* a été faite lors de la séance du conseil du 1^{er} juin 2026 ;

QUE le règlement 2025-03 entre en vigueur conformément à la Loi;

QUE le règlement 2025-03 est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 510 rue Marquis à Saint-Célestin, durant les heures d'ouverture ou sur le site internet au www.saint-celestin.net.

Donné à Saint-Célestin, ce 2^e jour de juin 2026.

Stéphanie Hinse

Directrice générale et greffière-trésorière